

Statistique médicale 2017 de la FMH – les chiffres actuels

Stefanie Hostettler^a, Esther Kraft^b

^a Dr sc. EPFZ, division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH

^b lic. rer. oec., cheffe de la division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH

La division Données, démographie et qualité (DDQ) publie tous les ans les chiffres actuels de la statistique médicale. Les statistiques des années 1940 à 2017 et le moteur de recherche sont accessibles en ligne.* La statistique médicale permet de visualiser les évolutions et sert de réservoir d'informations pour les milieux politiques, la recherche, les acteurs de la santé et le grand public.

Total et secteur de soins

En 2017, le nombre de médecins en exercice s'élevait à 36 900 (15 497 femmes et 21 403 hommes). Comparé à l'année précédente, ce nombre total a donc augmenté de 725 personnes (plus 2,0%) et correspond à 32 586 équivalents plein temps. Bien que les hommes restent plus nombreux que les femmes avec 58,0%, la part des femmes a davantage progressé (3,8%) que celle des hommes (0,9%) par rapport à l'année précédente (Fig. 1).

En bref

Sur les 36 900 médecins en exercice en 2017, soit 725 de plus que l'année précédente, 34% proviennent de l'étranger. La plupart des médecins étrangers viennent des pays limitrophes, l'Allemagne offrant le plus grand réservoir. 51% des médecins exercent en ambulatoire, 47% dans le secteur hospitalier ou en hôpital. La médecine interne générale est la discipline la plus répandue (22,5% des médecins en exercice). Le taux d'occupation moyen dans le secteur hospitalier s'élève à 9,5 demi-journées contre 8,1 demi-journées dans le secteur ambulatoire.

51,1% des médecins exercent dans le secteur ambulatoire contre 47,3% dans le secteur hospitalier et 1,6% dans un secteur autre que l'ambulatoire et l'hospitalier (cf. Tab. 1). Par rapport à l'année précédente, la hausse est de 2,1% dans le secteur ambulatoire, de 2,0% dans le secteur hospitalier contre une baisse de 1,2% dans le troisième secteur. Avec 46,5%, la part des femmes est la plus forte dans le secteur hospitalier¹, suivie de 38,1% dans le secteur ambulatoire² et de 31,4% dans le secteur «Autre».

Formation postgraduée et choix des disciplines

S'agissant de l'octroi de titres de spécialiste (1526), la part de femmes s'élève à 58,4% et celle de médecins étrangers à 43,3%. La part de titres délivrés dans les disciplines généralistes (médecine interne générale,

* Vous trouverez la statistique médicale de la FMH, le moteur de recherche et de plus amples informations à ce sujet sur le site www.fmh.ch
→ Services → Statistique
→ Statistique médicale.

La division DDQ propose des évaluations spécifiques. Veuillez vous adresser à ddq@fmh.ch / 031 359 11 11.

1 Cela recouvre les activités à l'hôpital (y c. les activités hospitalières ambulatoires)

2 Cela recouvre les activités au cabinet médical, et plus exactement les activités ambulatoires des cabinets médicaux

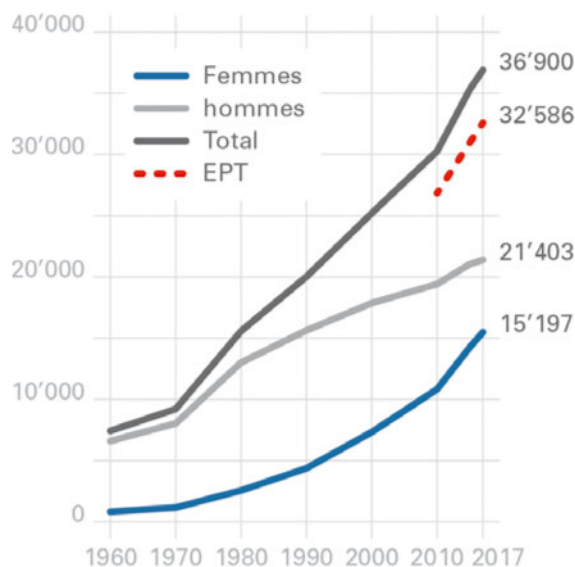


Figure 1: Nombre de médecins d'après l'année et le genre 1960–2017
EPT = équivalent plein temps

Tableau 1: Aperçu du nombre de médecins en exercice par genre et par secteur (activité principale) en 2017

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur ambulatoire	7177	38,1	11 681	61,9	18858	51,1
Secteur hospitalier	8139	46,6	9327	53,4	17466	47,3
Autre	181	31,4	395	68,6	576	1,6
Total	15 497	42,0	21 403	58,0	36 900	100,0

pédiatrie et titre de médecin praticien) atteint 37,9%. Au terme de la formation postgraduée, c'est-à-dire au moment d'obtenir leur premier titre de spécialiste, les médecins sont en moyenne âgés de 36,5 ans (femmes 36,1 ans; hommes 37,1 ans).

La médecine interne générale est la spécialisation la plus répandue (22,5% des médecins en exercice), suivie de la psychiatrie et psychothérapie (10,2%), de la gynécologie et obstétrique (5,0%), de la pédiatrie (5,0%) et de l'anesthésiologie (4,2%).

Les spécialisations dans lesquelles la part de femmes est la plus élevée sont la psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (64,6%), la pédiatrie (62,5%) et la gynécologie et obstétrique (61,5%). Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les spécialisations chirurgicales (chirurgie thoracique 94,3%, chirurgie orale et maxillo-faciale 92,2%, chirurgie orthopédique 90,5%, chirurgie vasculaire 89,0%, chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique 89,0%, neurochirurgie 85,9%, chirurgie 77,8%).

3697 médecins hommes et 1506 médecins femmes sont porteurs de plusieurs titres. Le titre le plus fréquent parmi eux est celui de médecine interne générale (3641). On retrouve le plus grand nombre de porteurs de plusieurs titres en cardiologie (596), médecine intensive (579) et rhumatologie (389).

Densité médicale et répartition régionale

La Suisse compte une densité médicale de 4,3 médecins pour 1000 habitants. Au niveau cantonal, les densités les plus élevées se trouvent à Bâle-Ville (10,1), Genève (6,5) et Zurich (5,3) et les plus basses à Uri (1,8), Appenzell Rhodes-Intérieures (1,9) et Obwald (2,2).

Le nombre de médecins disponibles est nettement plus élevé dans les zones urbaines que dans les régions rurales (Tab. 2). Dans les centres, la densité de médecins spécialistes est deux fois plus élevée que celle des médecins de premier recours. Dans les communes rurales, c'est l'inverse. Comme les hôpitaux sont majoritairement implantés dans les agglomérations urbaines, la densité des médecins du secteur hospitalier est élevée dans les centres et faible dans les zones rurales. Avec 4,3 médecins pour 1000 habitants, la Suisse compte, en comparaison internationale (Fig. 2), une densité médicale supérieure à la moyenne de l'OCDE (3,4 médecins pour 1000 habitants [1, 2]), mais elle se situe sur la même ligne que ses voisins allemands et italiens, et nettement plus bas que l'Autriche.

Part de médecins étrangers

Pas moins de 34,1% (12570 médecins) des médecins en exercice dans notre pays sont d'origine étrangère (soit titulaires d'un diplôme de médecin étranger). Par rapport à l'année précédente, ce pourcentage a de nouveau augmenté de 1,2 point de 32,9 à 34,1%. Dans le secteur ambulatoire, la part de médecins étrangers se monte à 29,3% contre 39,3% dans le secteur hospitalier. Avec respectivement 43,9 et 47,3% dans les secteurs ambulatoire et hospitalier, la part des femmes au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger est inférieure à celle des hommes dans les deux secteurs (56,1 et 52,7%, Fig. 3). La majorité des médecins étrangers provient d'Allemagne (54,4%),

Tableau 2: Nombre de médecins de premier recours et spécialistes pour 1000 habitants en Suisse, selon le type de commune, 2016 (Source FMH – Statistique médicale 2016 et OFS – Statistique de la population).

	ambulatoire		hospitalier	
	généralistes	spécialistes	généralistes	spécialistes
Centres	1,40	2,86	0,84	2,54
Communes suburbaines	0,91	0,82	0,24	0,55
Communes à revenu élevé	1,08	1,37	0,48	1,01
Communes périurbaines	0,56	0,22	0,17	0,29
Communes touristiques	0,88	0,45	0,28	0,54
Communes industrielles et tertiaires	0,86	0,33	0,20	0,41
Communes pendulaires rurales	0,36	0,08	–	0,13
Communes agraires mixtes	0,55	0,11	–	0,23
Communes agricoles	0,24	–	–	–
Total	0,96	1,24	0,41	1,07

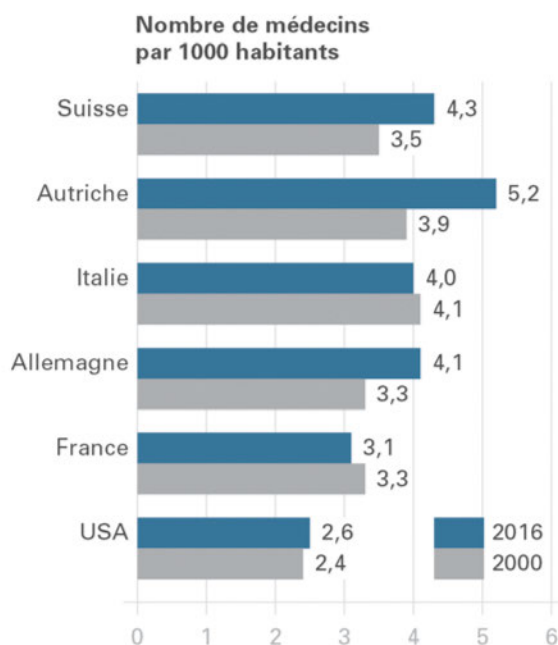


Figure 2: Densité médicale en comparaison internationale 2000 et 2016* * ou derniers chiffres disponibles

d'Italie (8,6%), de France (6,5%) ou d'Autriche (6,1%). En 2017, la Commission des professions médicales (MEBEKO) a reconnu 2949 diplômes de médecin étrangers et 1528 titres de formation postgraduée étrangers, dont 67,6% relèvent d'un domaine spécialisé.

Taux d'occupation

Les médecins ont travaillé en moyenne 8,8 demi-journées (1 demi-jour = 4 à 6 heures, cf. Tab. 3) par semaine en 2017. Dans le secteur ambulatoire, le taux d'activité moyen est de 8,1 demi-journées, soit plus d'une demi-journée de moins que dans le secteur hospitalier (9,5 demi-journées). Le taux d'occupation moyen des femmes médecins (en ambulatoire: 6,9; en hospitalier: 8,8 demi-journées) est nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins (en ambulatoire: 8,8; en hospitalier: 10,1 demi-journées).

En extrapolant les taux d'occupation moyens (2017 = 8,8 demi-journées) à l'ensemble du corps médical et en les transposant en équivalents plein temps (EPT), on obtient 32586 EPT en 2017. En tenant compte de l'évo-

Médecins titulaires d'un diplôme de médecin étranger

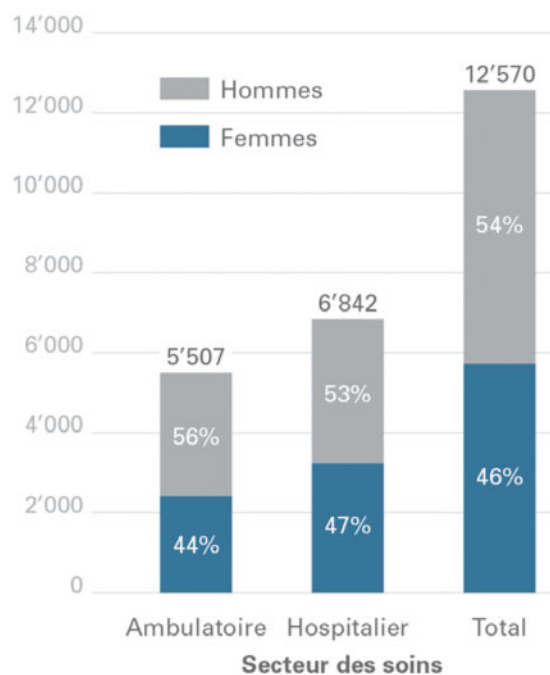


Figure 3: Nombre de médecins au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger par secteur et par genre en 2017

lution de la population (2016 = 31851 EPT; 8 327 126 habitants), la densité médicale moyenne s'élève à 3,8 médecins pour 1000 habitants en 2016: chiffre de l'OFS, celui de 2017 n'est pas encore disponible).

Fonction, structures de cabinets et réseaux de médecins

Pas moins de 82,5% des 18 858 médecins du secteur ambulatoire sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet médical. 4,2% des médecins sont engagés en tant qu'assistant ou spécialiste au cabinet médical. Avec 52,9%, le groupe des médecins en formation (médecins-assistants) est le plus important du secteur hospitalier. Dans ce même secteur, il est évident que le nombre de médecins occupant un poste à responsabilité diminue plus le degré hiérarchique est élevé. Le taux de chefs de clinique est de 18,8%, de médecins adjoints de 11,8% et de médecins-chefs de

Tableau 3: Taux d'activité par secteur et par genre en 2008 et 2017

Secteur		Femmes		Hommes		Total	
		2008	2017	2008	2017	2008	2017
Secteur	Ambulatoire	7,1	6,9	9,1	8,8	8,7	8,1
	Hospitalier	8,9	8,8	10,1	10,1	9,9	9,5
	Autre	8,3	7,7	7,3	8,9	7,6	8,5
Total		7,6	7,6	9,4	9,3	9,0	8,8

9,0%. Le nombre de femmes prédomine uniquement chez les médecins-assistants (58,7%), et ne fait ensuite que diminuer pour atteindre 47,1% chez les chefs de clinique, 24,1% chez les médecins adjoints et 12,0% chez les médecins-chefs.

Dans le secteur ambulatoire, les médecins exercent principalement en cabinet individuel (53,7%). Depuis 2008, ce taux a diminué de 8%. Les femmes exercent un peu moins en cabinet individuel (45,6%) qu'en cabinet double ou cabinet de groupe (54,4%). Chez les hommes, la part de médecins dans un cabinet individuel est légèrement plus élevée à 58,4%. Enfin, un cabinet de groupe compte en moyenne 4,2 médecins.

Selon les données auto-déclarées, 51,6% des médecins exerçant dans le domaine ambulatoire sont affiliés à un réseau de médecins. Alors que 51,6% d'hommes médecins sont dans un réseau, les femmes sont 52,2% à y être affiliées.

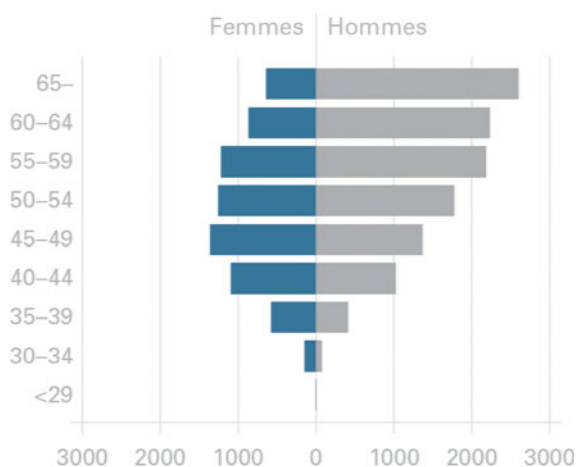
Pyramide des âges

La moyenne d'âge des médecins en exercice se situe en 2017 à 49,4 ans (cf. Tab. 4). Un médecin du secteur ambulatoire a en moyenne dix ans de plus que son collègue du secteur hospitalier (54,8 contre 43,4 ans). Cette différence d'âge s'explique principalement par le fait que la formation postgraduée des médecins-assistants se déroule essentiellement en milieu hospitalier. En dessous de 40 ans, le nombre de femmes médecins est majoritaire dans les deux secteurs (Fig. 4). A partir de 40 ans, le nombre d'hommes en exercice dépasse actuellement celui des femmes. Mais la hausse de la proportion de femmes chez les étudiants devrait se refléter dans les pyramides des âges sexo-spécifiques des prochaines années.

Données et qualité

Si, dans l'ensemble, le nombre de médecins augmente, le nombre de postes à temps plein ne croît pas nécessairement en raison de la tendance au travail à temps partiel. Si on ajoute à cela qu'un médecin sur trois vient de l'étranger, la Suisse doit former plus de médecins pour subvenir à ses besoins et garantir la prise en charge médicale à long terme. Pour savoir combien de médecins doivent être formés dans quelles spécia-

Pyramide des âges (secteur ambulatoire)



Pyramide des âges (secteur hospitalier)

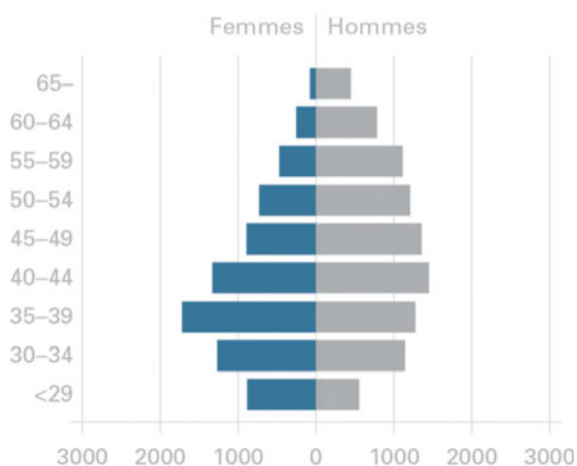
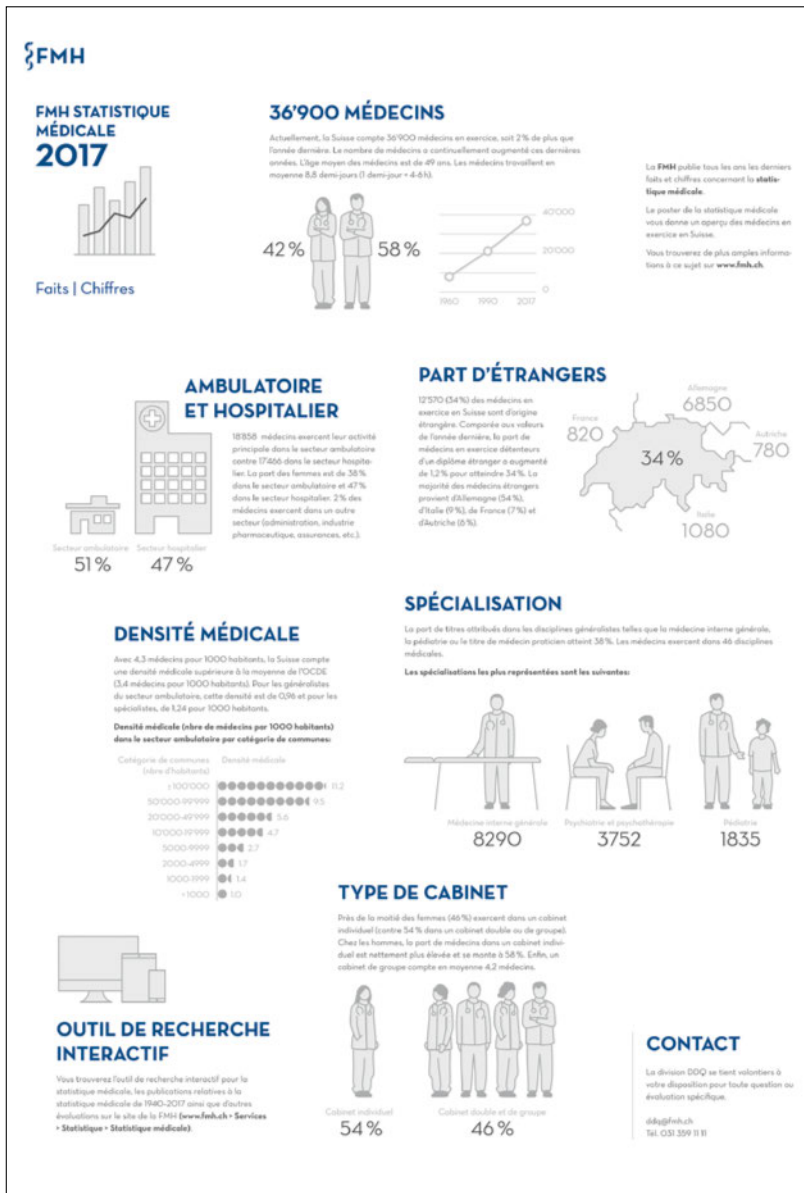


Figure 4: Pyramide des âges sexo-spécifique des médecins par secteur en 2017

lisations et pour quelles régions, et quel concept de prise en charge serait approprié, nous avons besoin des analyses de la recherche sur les soins. Cette dernière englobe un domaine de recherche interdisciplinaire qui se penche notamment sur notre système de santé et évalue l'efficacité au quotidien des structures et des processus de prise en charge. Le programme national de recherche «Système de santé» (PNR 74) entend promouvoir une recherche sur les soins innovante qui aidera à relever les défis concrets posés par le traitement en Suisse des personnes atteintes de maladies chroniques. Par ailleurs, le PNR entend contribuer à une meilleure utilisation des données de santé et vise la mise en place d'une communauté de recherche forte (<http://www.nfp74.ch/fr/>). Sur un total de 29 projets subventionnés, plusieurs utilisent les données de la statistique médicale de la FMH pour leur analyse.

Tableau 4: Age moyen du corps médical en 2017

Secteur	Femmes	Hommes	Total
Ambulatoire	51,6	56,7	54,8
Hospitalier	40,3	46,0	43,4
Autre	45,7	52,1	49,4



Poster – Clair et compact

Si vous souhaitez avoir un aperçu de la statistique médicale de la FMH sous forme compacte, n'hésitez pas à commander notre poster à l'adresse www.fmh.ch → Services → Statistique ou par courriel à [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch).

La FMH mène également différents projets traitant de la recherche sur les soins. A titre d'exemple, le projet pilote Patient Centered Outcome Registry (PCOR) entend promouvoir une qualité des soins centrée sur les patients tenant compte de la polymorbidité (www.fmh.ch → Qualité → Projets qualité en cours). L'objectif du PCOR est de standardiser et de promouvoir un traitement centré sur les patients sur la base d'un questionnaire interdisciplinaire sur les douleurs, les domaines et les objectifs visés en termes de qualité de vie et la polymorbidité. Les données du registre doivent permettre d'identifier ce qui fonctionne au quotidien et comment mieux coordonner les soins.

Références

- 1 OCDE (2017), Panorama de la santé 2017: Les indicateurs de l'OCDE, Editions de l'OCDE, Paris. http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2017-fr
- 2 OCDE. Stat: <http://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=74ca611a-845a-4a9c-83c6-7bf59b966070&themetreeid=9>

Base de données

La statistique médicale de la FMH est établie en fin d'année (jour de référence: 31 décembre de l'année concernée). La banque de données de la FMH (n = 36900) contient les caractéristiques principales de la démographie médicale telles que l'âge, le sexe, la nationalité et le lieu où le médecin exerce sa profession. Les données concernant l'activité professionnelle (taux d'activité, structures des cabinets, etc.) reposent sur les données auto-déclarées recueillies au moyen d'un questionnaire sur le portail des membres myFMH (échantillon myFMH). Ce sondage a été réalisé pour la première fois en 2008 avec une participation de 2564 médecins. Depuis cette date, le nombre de participants a augmenté chaque année en moyenne de près de 1500 médecins. Aujourd'hui en 2017, cet échantillon myFMH contient les données de plus de 15856 médecins, qui ont été comparées avec les données de l'ensemble de la population de médecins en exercice en Suisse (sexe et secteur). On a ainsi constaté que secteur hospitalier et les femmes du secteur hospitalier étaient sous-représentés dans l'échantillon (différence > 10% par rapport à l'ensemble de la population). Pour minimiser ce biais, les chiffres par secteur et par sexe ont été analysés séparément ou pondérés en conséquence.

Glossaire (par ordre alphabétique)

Activité principale	Est considéré comme activité principale le secteur dans lequel le médecin exerce la majeure partie de son activité.
Autre secteur	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, par ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.
Cabinet à deux médecins ou de groupe	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par deux ou plusieurs médecins.
Cabinet individuel	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par un seul médecin.
Canton	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
Discipline principale	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son auto-déclaration et les règles prédéfinies).
Médecins du secteur ambulatoire	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.
Médecins du secteur hospitalier	Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.
Médecins d'un autre secteur	Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.
Réseaux de médecins	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
Secteur ambulatoire	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable). (Source: OFS)
Secteur hospitalier	Font partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation pré-graduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée. (Source: OFS)
Taux d'occupation	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.
Traitements ambulatoires en milieu hospitalier	Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.
Traitements hospitaliers en milieu hospitalier	Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins. Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit. Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.

Correspondance:
FMH/division DDQ,
Elfenstrasse 18,
CH-3000 Berne 15,
tél. 031 359 11 11,
www.fmh.ch.

(par ordre alphabétique)

est considéré comme activité principale le secteur dans lequel le médecin exerce la majeure partie de son activité.

est en partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, par ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.

utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par deux ou plusieurs médecins.

utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par un seul médecin.

le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.

la discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son auto-déclaration et les règles prédéfinies).

médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire

médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.

médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.

les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.

en partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (sites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants pris dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable). (Source: OFS)

en partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée. (Source: OFS)

le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.

seuls les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.

de 24 heures à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins. Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit. Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.